

CULTURE

ET RECHERCHE

Ministère de la Culture, de la Communication, des Grands Travaux et du Bicentenaire. Conseil de la recherche.
Supplément de la Lettre d'information n° 276 paraissant six fois par an.

C A L E N D R I E R

RENCONTRES

13 MARS 1990

L'université en question, à Toulouse. Table-ronde organisée par l'Association internationale des sociologues de langue française (AISLF) et l'Institut de sciences sociales Raymond Ledrut de l'Université de Toulouse-Le Mirail. Une confrontation entre universitaires français et étrangers sur le rôle de l'université, sa place dans la société, ses relations avec d'autres types d'enseignements supérieurs,...

Renseignements: A.I.S.F.L., Christiane Gondi, Université Toulouse-Le Mirail, 5, allées Antonio Macchado, 31058 Toulouse cedex. Tél.: 61.41.12.22, poste 340.

19/23 MARS 1990

Neuvième bilan du film ethnographique, au Musée de l'Homme, à Paris. Présentation des tendances les plus originales de l'anthropologie visuelle dans le monde. Un jury international présidé par Jean Rouch décernera 5 prix.

Renseignements: Comité du film ethnographique, Françoise Foucault. Tél.: 47.04.38.20.

3/6 AVRIL 1990

INOVA 90. Huitième semaine mondiale de l'innovation organisée par l'Association Inova-Innovation, technologie et futur, au CNIT, à Paris-La Défense. Marché des nouvelles techniques et technologies, des produits nouveaux et des services; «journées de l'innovation et de la technologie» consacrées à des thèmes d'actualité industrielle. Pour la première fois, sera mis en place le Technology trade center, sélection unique de 1000 opportunités de brevets et licences cessibles d'entreprises et de laboratoires européens, américains et japonais.

Renseignements: INOVA/TECHNOEXPO, 8, rue de la Michodière, 75002 Paris. Tél.: 47.42.92.56.

9/15 AVRIL 1990

Cent-quinzième congrès national des sociétés savantes, à Avignon. Organisé par le Comité des travaux historiques et scientifiques (C.T.H.S.), le congrès s'intéressera notamment au Sud de la France.

Renseignements: C.T.H.S., 3-5, bd Pasteur, 75015 Paris. Tél.: 40.65.62.57 ou 40.65.60.45.

16/19 MAI 1990

Maladie, médecine et sociétés. Sixième colloque d'Histoire au présent, à Paris, à l'Hôtel national des Invalides. Ce colloque scientifique international est destiné à rendre compte des acquis et des réflexions les plus récentes de l'histoire des maladies et de l'histoire de la médecine dans leurs rapports mutuels avec celle des sociétés. Il sera complété par une série de forums, une exposition, un festival de cinéma, un cycle de visites dans des musées, un concert, des publications.

Renseignements: Histoire au présent, 24, rue des écoles, 75005 Paris.

EXPOSITION

20 JANVIER/20 AVRIL 1990

Facettes: regards sur la ville, à l'écumusee de Fresnes. La ville vue par l'ethnologue, l'archéologue, l'historien, l'artiste, le photographe,...

Lieu: Ecomusée de Fresnes, Ferme de Cottinville, 41, rue Maurice Ténine, 94260 Fresnes. Tél.: 46.66.08.10, poste 4541 et 4542.

Jours et heures d'ouverture: de mercredi à samedi: 10h à 12h et 14h à 18h, dimanche et mardi: 14h à 18h. Fermé le lundi.

FORMATION

Les réseaux documentaires informatisés: la coopération à quel prix?

Organisateurs: Association Ecole nationale supérieure des bibliothécaires (A.E.N.S.B.)

Date et lieu: 9 mars 1990 à la Maison de la Chimie, 28, rue Saint-Dominique, 75007 Paris.

Objectifs: faire le point sur la notion de réseaux documentaires et ses implications: nouvelles formes de coopération, contraintes techniques, structures juridiques appropriées, gestion des coûts, choix politiques...

Public visé: professionnels du livre ou de la documentation, gestionnaires, élus, spécialistes de l'information.

Renseignements: Synergie édition, 28, rue des Carmes, 75005 Paris. Tél.: 43.29.42.69. Fax: 43.29.87.89.

Séminaires d'archéologie du Midi de la France. Epoques préhistorique, proto-historique, gallo-romaine et médiévale.

Organisateurs: Directions régionales des antiquités du ministère chargé de la Culture, Universités du midi de la France et C.N.R.S.

Thèmes et dates: activités et bilan des recherches archéologiques sous-marines en 1989, questions de protohistoire méditerranéenne, mines et métallurgie dans le monde romain, histoire et archéologie des sites ruraux, etc.

Public visé: principalement les chercheurs, responsables de chantiers de fouilles, étudiants, membres des associations et sociétés savantes, et, d'une manière générale, toute personne intéressée par l'étude des Antiquités nationales.

Renseignements: Guy Barrauol, Centre de documentation archéologique régional, route de Pérols, 34970 Lattes. Tél.: 67.65.31.67 et 67.64.06.34.

Stage composition sur SYTER

Organisateur: Laboratoire Musique et Informatique de Marseille (M.I.M.)

Dates: 9-13 avril 1990. D'autres stages auront lieu dans l'année, celui-ci étant le premier de la série.

Objectifs: se familiariser avec le système SYTER (système de synthèse musicale ou sonore en temps réel) en vue de réalisations futures: projets de recherche, réalisation d'œuvres musicales...

Public visé: compositeurs et étudiants des classes de composition ayant une pratique de la musique électroacoustique.

Renseignements: M.I.M., Conservatoire national de région, 36, bd Pardigon, 13004 Marseille. Tél.: 91.50.03.75.

Musée-Musées. La découverte et l'actualité des musées

Organisateur: Auditorium du Musée du Louvre.

Objectifs: l'Auditorium se propose de rendre compte de la diversité et de l'actualité des musées français et étrangers.

Dates et thèmes: cette programmation est articulée autour de deux pôles, jusqu'au 22 juin 1990:

- à 12h30, dans le cadre des midis du Louvre, pour découvrir ou mieux connaître ces musées qui ne cessent de renouveler leur image: des films, éventuellement accompagnés de commentaires par des conservateurs, des spécialistes, des personnalités invitées.

- à 19h, présentation des plus récentes réalisations muséographiques françaises et étrangères par les conservateurs, les architectes responsables des projets et le

cas échéant les responsables des collectivités locales; débats sur des questions muséographiques.

Détails et renseignements: Auditorium du Louvre. Tél.: 40.20.52.99.

Transfert de connaissances

Organisateurs: C.N.R.S., EDF, Université Paris-Dauphine, France Telecom, INA, CNAM, Centre de prospectives et d'études...

Objectifs: à l'initiative de laboratoires de recherche du C.N.R.S. et d'autres institutions de recherche, se mettent en place des séminaires de recherche annuels ouverts aux non chercheurs (cadres d'entreprise, syndicalistes...). Lieux de rencontre et d'échanges, ils se proposent de privilégier les réflexions en commun à partir de travaux de recherche ou d'expérimentations sociales concernant le monde de l'entreprise et son environnement socio-culturel et institutionnel.

Thèmes et dates: Compétence et compétitivité, séminaire des relations professionnelles, séminaire de recherche sur l'île de France, les jeudis du Centre de prospective et d'études, ...

Détails et renseignements: C.N.R.S., Département des sciences de l'homme et de la société, PIRTEM, Josette de la Vega, chargée de mission de la valorisation, 15, quai Anatole France, 75700 Paris. Tél.: 47.53.15.15.

Eureka infos

LE MINISTRE DE LA CULTURE ET EUROCORE : BILAN ET PERSPECTIVE

Une réunion s'est tenue au ministère de la Culture, de la Communication, des Grands Travaux et du Bicentenaire, le 15 janvier 1990, afin de dresser le bilan de la participation du ministère au projet EUROCORE (projet que nous vous présentons depuis mars 1989) et de préparer l'avenir. Cette réunion conduite par la Mission de la recherche et de la technologie, avec, comme invités, M. Jan Rosvall, président d'EUROCORE, et M. Michel Pasquier, membre du secrétariat français d'EUREKA, rassemblait les différents services du ministère intéressés par ce projet.

Les participants européens

Actuellement, les pays membres d'EUROCORE sont l'Allemagne (RFA), l'Autriche, le Danemark, l'Espagne, la France, l'Irlande, l'Italie, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal et la Suède. La Belgique, la Finlande, la Grande-Bretagne, la Suisse, la Turquie se sont déclarées intéressées.

La Communauté européenne (DG XII : science, recherche, développement) a manifesté son intérêt et désire être associée au programme. Les modalités de cette association sont à l'étude. Deux axes intéressants pour les deux parties font également l'objet de discussions : la convergence entre EUROCORE et le programme STEP (voir notre rubrique « Politique de la recherche », page 4), la réflexion sur l'éducation en matière de conservation.

Fonctionnement d'EUROCORE

Le bureau exécutif est composé de sept membres. La présidence et le secrétariat d'EUROCORE sont assurés à tour de rôle par chacun des pays membres. Jusqu'à présent, les membres d'EUROCORE ont entrepris de mettre en place une organisation destinée à accroître le nombre de pays membres, à développer le nombre de projets, à créer des liens avec les différents types de partenaires qualifiés (entreprises, instituts de recherche, organes gouvernementaux...) et à rédiger des documents explicatifs.

Les différents secteurs liés à l'environnement et à la sauvegarde, ainsi qu'aux activités d'information feront l'objet de groupes de travail. Certains d'entre eux sont en cours de constitution. Un groupe de pilotage est notamment chargé de mener à bien le projet CADA, relayé par un représentant de chaque pays. CADA est le nom de la base de données internationale sur les objets, matériaux et leurs dégradations, qui doit être créée et accessible dans tous les pays.

Les projets français

Un projet franco-belge est d'ores et déjà labellisé : le century Master — que nous vous avons présenté dans notre numéro 20 de mai 1989 — est une technologie d'archivage longue durée sur mémoires optiques au format des disques compacts. Conçu par les sociétés française Digipress et belge Glaverbel, il intéresse particulièrement la Phonotheque nationale de la Bibliothèque nationale pour la conservation du patrimoine sonore. Il est soutenu par la Mission de la recherche et de la technologie, et par le Bureau de l'économie culturelle du ministère de la Culture.

Divers projets sont en cours de réalisation :

- pour la conservation du papier, en collaboration avec le Centre de recherche sur la conservation des documents graphiques, la Bibliothèque nationale et les Archives nationales :

une enceinte commercialisable pour la désacidification de masse de papier dont le prototype se trouve au Centre de conservation de la Bibliothèque nationale (cf. notre numéro 22 de septembre 1989). L'installation d'une grande station de désacidification de masse, à l'occasion de l'ouverture de la Bibliothèque de France en 1995, est à l'étude; création d'une machine pour le colmatage en continu du papier.

- pour le traitement des matériaux pierreux, en collaboration avec le Laboratoire de recherche des monuments historiques : le projet Miclith de la société MES concerne l'utilisation des micro-ondes pour assécher et dessaler les statues de pierre; un projet pour le nettoyage de la pierre par laser pulsé de la société BMI en collaboration avec des restaurateurs.

EUROCORE, projet de collaboration et de confrontation

EUROCORE se heurte principalement à deux difficultés. L'une relève de la conception que se fait chaque commission nationale des finalités du programme : si l'Allemagne a plutôt une optique de recherche, la France respecte les orientations de la charte de Hanovre dont les buts sont de mettre au point et de commercialiser des produits technologiquement avancés.

La seconde est de combiner les intérêts des entreprises et ceux des laboratoires de recherche dont les motivations et les objectifs peuvent être divergents. Les projets sont souvent induits par des laboratoires de recherche, et l'étroitesse du marché rend réticents les partenaires privés. Enfin, il est plus facile de monter des projets avec des industriels qui ont déjà une politique de recherche et un réseau international qu'avec les entreprises moyennes qui travaillent habituellement dans les secteurs de la conservation.

Renseignements : Mission de la recherche et de la technologie, Monique Rousselle, 2, rue Jean Lantier, 75001 Paris. Tél.: 42.33.99.84, poste 422.

■ L'ORGANISATION DE LA RECHERCHE AU MINISTÈRE DE LA CULTURE

La politique de recherche du ministère de la Culture, de la Communication, des Grands Travaux et du Bicentenaire a fait l'objet d'un arrêté du 17 janvier (paru au Journal officiel du 26 janvier 1990, pp. 1104-1105) qui en fixe l'organisation. Les grandes lignes de ce texte sont les suivantes : les activités de recherche menées par les établissements du ministère sont soumises à une programmation préalable de leur contenu et des moyens à mettre en œuvre ainsi qu'à une évaluation de leurs résultats. Le ministre de la Culture fixe les domaines qui sont dotés d'un conseil scientifique, compte tenu du caractère régulier des activités de recherche qui y sont poursuivies. Ces conseils scientifiques sont composés de personnalités qualifiées, françaises ou étrangères, et de représentants des personnels de recherche, de conservation, de restauration et de documentation concernés, élus par leurs pairs, des responsables des services du ministère concernés et du chef de la Mission de la recherche et de la technologie ou son représentant. Chaque service ou établissement de recherche transmet, pour avis, au conseil scientifique concerné, préalablement à sa mise en œuvre, son programme annuel de recherche. Il transmet de même le rapport des activités de recherche effectuées au cours de l'année écoulée ; sur la base de ce rapport, le conseil scientifique procède à l'évaluation des résultats des activités de recherche du service.

Il est institué auprès du ministre un Conseil ministériel de la recherche. Quatre tâches principales lui sont imparties : formuler un avis sur la politique de la recherche du ministère et des établissements qui en relèvent ; examiner et mettre en cohérence des programmes de recherche des différents services et organismes du ministère, puis transmettre ses propositions au ministre ; réaliser une évaluation d'ensemble des activités de recherche et concevoir un rapport annuel - adressé au ministre - accompagné d'observations et de recommandations, notamment en ce qui concerne la valorisation des activités de recherche du ministère ; il est saisi, pour avis, par le ministre de tous projets concernant les activités de recherche de son département ministériel, en dehors de ceux relevant des attributions du comité technique paritaire. Nous consacrerons, dans une de nos prochaines éditions, un dossier complet d'information relatif à la constitution et à la composition de ce conseil interministériel, et nous ne manquerons pas de vous tenir régulièrement informés de ses actions.

Renseignements : Mission de la recherche et de la technologie, 2, rue Jean Lantier, 75001 Paris. Tél. : 42.33.99.84.

■ LE BUDGET DE LA RECHERCHE EN 1990 AU MINISTÈRE DE LA CULTURE

Depuis l'inscription en 1977 de moyens spécifiques en personnel et en crédits pour la recherche dans le domaine culturel, les moyens de ces activités n'ont cessé de croître : 38,2 MF en 1977, 218,8 MF quatorze ans après. Une évaluation globale des moyens publics consacrés par l'État à la recherche en sciences de l'Homme et de la société, classe le ministère de la Culture, de la Communication, des Grands Travaux et du Bicentenaire en quatrième position. En 1990, le ministère s'est vu attribuer 20 emplois d'ITA sur les 64 réservés aux ministères et 6,6 MF de plus en crédits d'équipement et d'investissement, soit une augmentation totale de 7,6%. Il faut rappeler que le taux de croissance du budget civil de recherche et de développement (BCRD) est dans le même temps de 7,2%. Une réserve de 7 MF, inscrite au budget du ministère de la Recherche et de la Technologie, a également été votée pour la

titularisation des 479 ITA de la Culture sur un statut recherche. Les grandes tendances de ce budget 1990 sont : l'augmentation des moyens de l'archéologie (15% des crédits et emplois nouveaux) pour les fouilles et sauvetages programmés ; le renforcement de l'équipement et des moyens de fonctionnement des laboratoires avec 2,4 MF supplémentaires pour le Laboratoire de recherche des musées de France et le Laboratoire de recherche des monuments historiques. Quatre emplois ont également été réservés pour les laboratoires ; le développement ou le renforcement des secteurs de recherche liés à la création artistique (+ 0,8 MF) et à la recherche industrielle dans le cadre de programme de recherche nationaux ou européens (1,5 MF et 2 emplois).

Renseignements : Mission de la recherche et de la technologie, Danielle Nicolay, 2, rue Jean Lantier, 75001 Paris. Tél. : 42.33.99.84.

■ ORIENTATIONS DE RECHERCHE DE LA MISSION DU PATRIMOINE ETHNOLOGIQUE POUR 1990

À l'issue des travaux du Conseil du patrimoine ethnologique, trois orientations de recherche ont été définies au titre des financements de l'année 1990, et diffusées sous forme d'appel d'offres par la Mission du patrimoine ethnologique auprès des préfets de région, des Directions régionales des affaires culturelles et des milieux spécialisés :

- les pratiques et politiques culturelles de l'identité : les collectivités territoriales attachent de plus en plus d'importance au culturel : à travers manifestations, créations d'équipements et d'institutions, opérations d'urbanisme..., il s'agit de construire une identité qui donne une image attractive de collectivité entreprenante et attachée aux signes de la modernité. Comment, sur quelles bases, identité et patrimoine sont-ils construits ? Comment se situent pratiques et politiques dans les contextes sociaux et culturels qui leur donnent tout leur sens ?
- la dynamique des paysages. Représentations, usages et conflits d'usages : les recherches porteront sur les modifications récentes (remembrements, politique agricole commune, grands travaux...) apportées à l'espace rural dans son organisation formelle comme dans les systèmes de représentation qu'il sous-tend. Afin de mieux cerner les mécanismes de transformation en cours, on privilégiera des paysages en rupture d'usage, dont les nouvelles attributions constituent des enjeux où s'affrontent différentes catégories d'utilisateurs (agriculteurs, collectivités locales, État,...).

- savoir-faire et techniques : ce programme, lancé en 1987, a permis la mise en œuvre de plus de 25 opérations, avec pour objectif de mieux connaître les conditions sociales et culturelles de la formation et de la transmission des savoirs de métiers, et de susciter des propositions pour mettre en valeur - et le cas échéant protéger - les savoirs et techniques liés à ces métiers. En 1990, priorité sera donnée à la réalisation de bilans et de synthèses des résultats obtenus ; ne seront soumises au Conseil du patrimoine ethnologique que des opérations complétant ou prolongeant des recherches sur des thèmes abordés.

Renseignements : Direction du patrimoine, Mission du patrimoine ethnologique, 65, rue de Richelieu, 75002 Paris. Tél. : 40.15.87.24 et 40.15.87.21.

■ POUR UNE REFORME DE L'ARCHEOLOGIE NATIONALE

Dans un communiqué de presse du 26 janvier 1990, le ministère de la Culture, de la Communication, des Grands Travaux et du Bicentenaire rappelle sa volonté de fonder toute réforme de l'archéologie nationale sur le principe de la

responsabilité scientifique exclusive de l'Etat. A l'issue d'une réunion de concertation entre les représentants de l'ensemble des organisations syndicales et professionnelles ainsi que de la coordination des archéologues non-statutaires et examen par les ministères concernés, le ministère de la Culture est en mesure de présenter de nouvelles propositions visant à assurer la cohésion de l'emploi archéologique. Une agence de moyens ayant le statut associatif serait créée. Elle serait désormais chargée de l'emploi de l'ensemble des personnels contractuels. Son fonctionnement reposerait sur les principes suivants : 1) participation des aménageurs au financement des opérations de sauvetage sur la base d'un projet de loi déposé prochainement au Parlement ; 2) financement de cette agence assuré par l'Etat sous forme d'une subvention et du reversement des crédits apportés par les aménageurs en application de la nouvelle loi ; 3) convention définissant les liens de l'agence avec l'Etat, fixant ses missions et les modalités de sa participation au fonctionnement du service public de l'archéologie sous l'autorité des services compétents du ministère de la Culture ; 4) dans le cadre d'un budget approuvé par l'Etat, définition fonctionnelle précise des emplois, notamment de ceux à durée indéterminée. Par ailleurs, l'Association pour les fouilles archéologiques nationales (AFAN) serait maintenue comme structure de l'emploi du personnel contractuel en archéologie pour les opérations engagées jusqu'à la création de l'agence. Parallèlement, les services extérieurs de l'Etat compétents dans le domaine de l'archéologie seraient confortés.

Une large consultation nationale et régionale serait envisagée ; ce projet national serait défini sous l'égide du Conseil supérieur de la recherche archéologique et en accord avec les différents partenaires ministériels du ministère de la Culture.

■ APPEL D'OFFRES STEP : CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL EUROPEEN

STEP est un programme scientifique et technique de quatre ans (1989-1992) pour la protection de l'environnement. Doté d'un budget de 7 millions d'écus, STEP fournira un support scientifique et technique à la politique environnementale de la Communauté. Il comprend 9 domaines, parmi lesquels la protection et la conservation du patrimoine culturel européen (thème 7) envisagées tant sous leurs aspects techniques que socio-économiques. Ce domaine de recherche portera plus précisément sur : les matériaux (objectif : identifier et évaluer le rôle des principaux facteurs dommageables aux matériaux-supports du patrimoine et, le cas échéant, parvenir à la définition de fonctions quantitatives de la détérioration) ; les mesures des dommages causés (objectif : développer, transférer et appliquer des techniques adaptées pour identifier et quantifier les facteurs dégradants) ; les techniques de conservation, restauration et entretien du patrimoine (objectif : accroître la compréhension scientifique et les moyens techniques pour développer normes, matériaux et technologies utilisés en conservation).

L'appel d'offres concerne les projets de recherche incluant des contrats à frais partagés. Ces projets doivent être fondés sur une coopération entre des personnes physiques ou morales appartenant à plus d'un état membre de la Communauté. La contribution communautaire ne dépassera pas la moitié du coût total du projet, le solde étant à la charge des partenaires. Dans le cas des universités et établissements d'enseignement, la contribution de la Communauté pourra atteindre la totalité des coûts additionnels. La durée des projets ne doit pas excéder trois ans.

Date limite de dépôt des dossiers : 30 mars 1990.

Renseignements : Commission des Communautés européennes, direction XII/B-3, programme STEP, rue Montoyer 75, B-1040 Bruxelles (Belgique). Tél. : (19 322) 235.11.11. Fax : (19 322) 236.30.24. Téléx 21877 COMEU B.

■ AIDE A LA PUBLICATION D'OUVRAGES SCIENTIFIQUES

Pour soutenir l'édition scientifique, le Bureau de l'édition de la Délégation à l'information scientifique et technique (DIST) du ministère de la Recherche et de la Technologie lance un programme d'aides destinées à la publication d'ouvrages scientifiques et techniques de haut niveau en langue française ou paraissant simultanément en français et en langue étrangère. Les projets éditoriaux correspondant à des enseignements universitaires de 2^e ou 3^e cycle ou faisant la synthèse des développements récents d'une spécialité seront sélectionnés pour leurs qualités scientifique et rédactionnelle. Dans le cas des ouvrages collectifs, la volonté de synthèse et la qualité du travail de coordination et d'homogénéisation feront l'objet d'un examen particulièrement vigilant. Les actes de colloques, les atlas, les dictionnaires et les rééditions sont exclus. Deux aides sont proposées :

• l'aide à la rédaction couvre tout ou partie des dépenses entraînées par l'élaboration du manuscrit définitif.

• l'aide à l'édition doit permettre à l'éditeur de publier un ouvrage particulièrement difficile (coût de fabrication très élevé, public trop restreint) et d'en abaisser le prix de vente.

L'aide à la publication simultanée est destinée à proposer une traduction en langue étrangère dans un délai ne dépassant pas six mois.

Date limite de dépôt des dossiers : 15 mars 1990 ; 15 septembre 1990. La sélection est connue huit jours après la réunion du comité de sélection.

Renseignements : Ministère de la Recherche et de la Technologie, DIST, Bureau de l'édition, 1, rue Descartes, 75231 Paris cedex 05. Tél. : 46.34.35.35. Fax : 46.34.34.02.

■ BOURSES DE RECHERCHE DE LA REGION RHONE-ALPES

La région Rhône-Alpes propose un certain nombre de bourses à l'usage des chercheurs souhaitant travailler dans ou pour les laboratoires de la région et notamment :

• Bourses doctorales de recherche : à l'usage des jeunes ingénieurs ou universitaires se destinant à la recherche industrielle, ces bourses annuelles veulent faciliter les liaisons entre la recherche fondamentale et le milieu industriel, et notamment le transfert technologique en direction de la petite et moyenne entreprise.

Date limite de dépôt des dossiers : 1^{er} mai 1990.

• Bourses internationales de recherche : afin de faciliter les coopérations dans le domaine de la recherche avec les régions partenaires de Rhône-Alpes (Bade Wurtemberg, Catalogne, Suisse francophone, Italie du Nord...), un système de bourse a été mis en place dans le but d'encourager ces collaborations. Ces bourses, accordées pour un séjour de 5 mois minimum, 12 mois maximum, sont destinées à des candidats en cours de thèse de doctorat ou venant de soutenir ce diplôme. Elles peuvent aider à la mise en place de collaborations avec des laboratoires d'universités, de grandes écoles, d'organismes publics de recherche ou de centres professionnels.

Date limite de dépôt des dossiers : 1^{er} mai 1990

• Bourses sabbatiques : ces bourses sont destinées à permettre une mobilité plus grande dans l'enseignement supérieur. Ces bourses seront partagées entre le professeur ou le chercheur concerné et l'établissement dont il dépend afin de couvrir les charges d'enseignements et/ou d'animation de recherche, que ne peut assurer l'intéressé pendant son séjour en entreprise.

Date limite : candidatures reçues tout au long de l'année.

Renseignements : Région Rhone-Alpes, Direction de l'économie de la recherche et de l'enseignement supérieur, BP 19, 69751 Charbonnières-les-Bains cedex. Tél. : 78.92.40.00.

ARC'ANTIQUE : UN NOUVEAU LABORATOIRE DE RESTAURATION

Un laboratoire de restauration des métaux et céramiques archéologiques, ARC'ANTIQUE, a vu le jour à Nantes, en octobre dernier. Au service des spécialistes, cet atelier décentralisé se veut également lieu de recherche appliquée et outil d'information.

Genèse et création du laboratoire

Si la conservation du patrimoine constitue désormais une responsabilité collective devant les générations futures, de nouvelles exigences esthétiques, didactiques et déontologiques découlent de la gestion des musées et de l'exploitation des fouilles archéologiques. ARC'ANTIQUE, laboratoire de restauration des métaux et céramiques archéologiques de Nantes, est le témoin de ces nouvelles exigences: il répond aux besoins exprimés par les conservateurs de musées et de la Direction des Antiquités des Pays de Loire, et est doté d'une triple mission de service de recherche, de formation et d'information.

C'est à M. Jacques Santrot, conservateur des Musées départementaux de Loire-Atlantique, que revient l'initiative de ce laboratoire décentralisé, créé en octobre 1989, et géré par une association de type loi 1901. Son conseil d'administration réunit les partenaires sollicités financièrement: l'Etat, la Région Pays de Loire et le Conseil général de Loire-Atlantique. Doté de la personnalité morale, ARC'ANTIQUE est autonome et pourrait, à moyen terme, être reconnu d'utilité publique. Les prestations de restauration, d'après devis, ainsi que la facturation des travaux de recherche commandés par des partenaires, constitueront des recettes propres.

Les moyens du laboratoire

La restauration des objets dévolus aux musées, toujours coûteuse et délicate, est devenue une nécessité culturelle et sociale. Par ses techniques en constante évolution, elle influence la présentation muséographique. Cependant, les ateliers de restauration des musées de province, ainsi que les ateliers décentralisés, saturés, ne peuvent plus satisfaire la demande croissante des archéologues et des conservateurs. Pour répondre à cette attente et empêcher des dégradations irréversibles, notamment pour les objets de fer, le laboratoire nantais bénéficiera de l'apport récent des méthodes scientifiques appliquées à la conservation des oeuvres d'art et à la recherche approfondie en histoire et en archéologie. Outre le matériel spécifique, le laboratoire utilisera un matériel créé pour la chimie, l'industrie fine, la prothèse dentaire.

L'équipe d'ARC'ANTIQUE, réunissant sept personnes de formation scientifique: deux restaurateurs spécialisés, un chimiste, un technicien des métaux, un photographe-

radiologue, un documentaliste, sera placée sous la responsabilité d'un directeur-conservateur et complétée par un administratif.

Les missions du laboratoire

ARC'ANTIQUE remplira principalement une mission de service dont pourront bénéficier les collections publiques de musées, le mobilier des fouilles anciennes ou récentes relevant de la Sous-direction de l'archéologie du ministère de la Culture, de la Communication, des Grands Travaux et du Bicentenaire, ainsi que les collections privées. Sous le contrôle d'un conservateur, les métaux, ferreux ou non, subiront après un diagnostic physico-chimique et une étude métallographique, des décapages, nettoyages, traitements d'inhibition des corrosions, des consolidations et restitutions, des protections superficielles et un soilage. Par ailleurs, les céramiques, après fixation des décors, comblement des lacunes, collages et peintures, seront restaurées de façon durable et réversible, afin de pouvoir, éventuellement, supprimer les effets d'une restauration, sans dommage pour l'objet, en cas de mauvais vieillissement.

Par sa mission complémentaire de recherche, ARC'ANTIQUE et son personnel qualifié, feront de la restauration des métaux et céramiques une véritable « fouille de laboratoire » par l'approfondissement de la connaissance des matériaux anciens, ainsi que des techniques de fabrication et des processus de corrosion, de leurs causes et de leurs effets. La recherche appliquée et l'innovation en matière de techniques de restauration, l'invention de procédés nouveaux et les tests de produits ou appareils constitueront pour les chercheurs une occasion de publier leurs travaux et d'élargir la collaboration inter-laboratoires.

ARC'ANTIQUE pourra également se doter de moyens propres en vue d'initier des programmes de recherche compatibles avec sa mission de service et réaliser des opérations pour des tiers, sous convention.

Enfin, le laboratoire affirmera sa mission de formation et d'information par les conventions qu'il pourra passer avec les musées, les universités - notamment pour l'accueil de stagiaires en formation et d'étudiants menant des travaux de recherche - et avec la Sous-direction de l'archéologie. Ses publications propres, sa participation à des colloques et congrès confirmeront sa vocation.

Coordonnées du Laboratoire

ARC'ANTIQUE est provisoirement installé au Musée Dobrée, Place Jean V, 44000 Nantes. M. Santrot, son directeur, ou Marie-Hélène Santrot, conservateur chargé du laboratoire peuvent être contactés au 40.69.76.08 ou 40.73.35.69.

■ PROGRAMME FRANCO-ALLEMAND DE RECHERCHE POUR LA CONSERVATION DES MONUMENTS HISTORIQUES

Le Programme de recherche pour la conservation des monuments historiques, conclu par les gouvernements des deux Etats, lors des cinquante-deuxièmes consultations franco-allemandes, en novembre 1988, a commencé son travail. Destiné à développer la coopération entre les experts des deux pays, ce programme poursuit les tâches suivantes : élaboration d'un bilan des dégâts causés sur les onze monuments historiques sélectionnés par les deux gouvernements ; coopération dans la recherche sur ces dégradations et leur prévention par des échanges d'experts et de connaissances et par des travaux communs d'analyse et de conservation ; information mutuelle sur l'organisation, les méthodes, les expériences et les connaissances relatives à la conservation des monuments historiques au moyen de séminaires et de conférences ; harmonisation des fiches d'enquête sur les dégradations ; création d'une banque de données franco-allemande ; échange de spécialistes ; sélection de boursiers, et formation continue des professionnels.

Le Comité de direction du Programme, formé de douze représentants de différents ministères, offices de monuments historiques et institutions scientifiques des deux pays, s'est réuni pour la première fois au mois d'octobre 1989, à Bonn. La première réunion du Conseil scientifique du Programme, qui se compose de douze scientifiques et de quatre représentants de l'administration, s'est tenue en décembre dernier, à Paris. Le Conseil a décidé de concentrer, jusqu'au printemps 1990, les travaux de recherche communs sur deux couples de monuments historiques présentant des problèmes similaires : l'altération de la pierre, dans le cas de l'Eglise collégiale de Bad Wimpfen im Tal (Bade-Wurtemberg), et de la Collégiale St Thiébault de Than (Alsace) ; l'altération du verre dans le cas de l'Eglise Ste-Catherine d'Oppenheim (Rhénanie-Palatinat) et de la cathédrale St-Gatien de Tours.

Le Secrétariat du Programme situé près de Paris a pris ses fonctions dans le courant du mois de novembre 1989.

Il peut être contacté à l'adresse suivante : Dr. Stephan Frhr. von Welck, Secrétaire général, Programme franco-allemand de recherche pour la conservation des monuments historiques, Noisiel, B.P. 217, 77441 Marne-la-Vallée cedex 2. Tél. : 60.17.55.00. Téléfax : 60.17.86.56.

■ LABORATOIRE DE RECHERCHE DES MUSEES DE FRANCE : BILAN BIENNAL

Le rapport 1988-1989 (91 p. illustrées) du Laboratoire de recherche des musées de France (L.R.M.F.) fait le point sur l'avancement des travaux conduits par ce service de la Direction des musées de France dans le domaine des collections publiques. Y sont notamment rappelés les programmes de recherche en archéologie, objets d'art, peinture et conservation, le développement des méthodes d'investigation en physique, chimie, informatique et image, les actions prévues au plan national : nouveaux locaux, réseau décentralisé de laboratoires-ateliers, les collaborations européennes et internationales. L'accent est également mis sur le rôle du laboratoire en matière de formation par l'enseignement ou la recherche, et la valorisation de ses travaux dans les différents publics. Un chapitre « Pour en savoir plus » récapitule, en fin de rapport, les publications scientifiques et bulletins d'information parus, les actions de communication, conférences, enseignements et stages assurés depuis deux ans par le L.R.M.F.

Renseignements : L.R.M.F., Juliette Hours, 34, quai du Louvre, 75041 Paris cedex 01. Tél. : 42.60.39.26, poste 3903.

■ UN ANNUAIRE POUR L'EMPLOI SCIENTIFIQUE

L'Association Bernard Gregory, association qui a pour vocation d'aider à l'insertion professionnelle des jeunes scientifiques de niveau doctoral, et qui publie « Formation par la recherche », lettre d'information trimestrielle, vient de publier un annuaire : « le réseau du marché de l'emploi scientifique. Annuaire 1990 » (120 p., gratuit). Afin de faciliter la mobilité professionnelle des jeunes chercheurs et leur recrutement en entreprises, l'Association Bernard Gregory s'appuie sur un vaste réseau de formateurs et d'employeurs. Cet annuaire recense les coordonnées de près de 700 membres et partenaires de ce réseau du marché scientifique dans les entreprises, les universités, les écoles et les centres de recherche.

Renseignements : Association Bernard Grégory, 53, rue de Turbigo, 75003 Paris. Tél. : 42.74.27.40.

■ LA RECHERCHE PHOTOGRAPHIEE

Le C.N.R.S. possède une photothèque fort riche, lieu de conservation des images issues de ses laboratoires : 31 000 photographies, soit 12 000 diapositives, 11 000 tirages papier et 8 000 documents d'archives couvrant la période de 1920 à 1960. Classés par laboratoires et direction scientifique, ces documents sont à la disposition des agents du C.N.R.S., naturellement, mais également à toute personne extérieure. Pour emprunter ces photographies, il suffit de contacter les personnes citées ci-dessous qui fourniront les duplicatas nécessaires, les légendes et mentions obligatoires.

Renseignements : CNRS Audiovisuel-photothèque, Marie-Odile Jacquot et Margit Vermès-Labrousse, 1, place Aristide Briand, 92195 Meudon cedex. Tél. : 45.34.75.50, postes 26 87 et 27 90.

■ BIBLIOGRAPHIE NATIONALE FRANÇAISE

Bien à jour, grâce à l'automatisation, la bibliographie nationale constitue un instrument de travail irremplaçable pour les acquisitions et la connaissance exhaustive des nouveautés dans une discipline donnée. Pour les seuls « imprimés », elle a annoncé en 1989 : 31 459 livres, 2 494 publications officielle, 6 711 publications en série.

• L'édition papier : c'est sous le titre « Bibliographie nationale française » que depuis le 1^{er} janvier 1990, la Bibliothèque nationale continue d'éditer, tous les 15 jours, les notices bibliographiques des documents déposés auprès du Service du dépôt légal. Ces notices constituent la bibliographie courante imprimée. La Bibliothèque nationale a choisi l'Office général du Livre pour collaborer à cette édition.

Renseignements : Bibliothèque nationale, 2, rue Vivienne, 75002 Paris. Tél. : 47.03.86.10 ou 47.03.85.31. Fax : 42.96.84.47.

Tarifs et abonnements : Office général du livre, 21, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris. Tél. : 46.34.73.23. Fax : 40.46.93.99.

• le CD-ROM : l'édition cumulative sur CD-ROM de la bibliographie nationale (présenté dans notre n° 22 de septembre 89) est refondue tous les trimestres. Celle de janvier 1990 contient plus de 400 000 notices récupérables localement par les bibliothèques qui peuvent remplacer la cote de la BN par leur cote propre.

Renseignements : Chadwyck-Healey France, 3, rue Marivaux, 75002 Paris. Tél. : 42.86.80.20. Fax : 42.61.33.87.

En projet, la diffusion sur CD-ROM des fichiers d'autorité de la base BN-OPALE, de la base BN-LEDA (documents sonores et audiovisuels), des notices d'ouvrages étrangers et des publications en série.

■ QUELLES LANGUES POUR LA SCIENCE ?

A l'initiative du ministre délégué chargé de la Francophonie, M. Alain Decaux, s'est tenu les 9 et 10 janvier, à la Cité des sciences et de l'industrie de la Villette, le Forum de la communication scientifique et technique. Consacré aux rapports entre langues et sciences, ce forum s'est employé à définir les enjeux de la communication scientifique. Des tables-rondes et des ateliers thématiques : chercher, inventer, innover dans sa langue ; dans quelle langue livrer les résultats de la recherche ? ; langues, appropriation des savoirs et activités de production ; vulgariser dans sa langue ; pourquoi croyons-nous à la pluralité des langues de la science et de la technique ? ; les langues de la communication scientifique : dimension linguistique de l'information scientifique et technique, et place des différentes langues dans la production des résultats de la recherche ont suscité un vaste débat qui a notamment opposé anglophiles et anglophobes. Bernard Cassen, professeur à l'Université de Paris VIII, ancien chef de la MIDIST, a constaté que la science et la technique font partie intégrante de notre culture et que la défense de la langue française est susceptible de mobiliser les énergies. Il a mis en garde contre un emploi trop systématique et abusif de la langue anglaise. L'anglais, utilisé dans des revues de haut niveau, permet au chercheur d'obtenir une validation internationale. Cela s'entend mieux lorsque l'on sait que le dispositif américain représente 80% du potentiel de l'information scientifique et technique et 30 à 40% du dispositif de recherche. Toutefois, la difficulté à traduire certains concepts met le chercheur dans une situation d'infériorité. De plus, l'emploi de la langue anglaise empêche la communauté francophone de s'enrichir de concepts nouveaux ; d'ailleurs, le dispositif actuel de la terminologie française est inadéquat pour traduire l'évolution actuelle des sciences. A ceux qui estiment que la partie est perdue, M. Cassen répond qu'il y a une place pour des revues de très haut niveau en français ; qu'il existe une dimension orale de la science que soutiendront les industries de la langue par la traduction immédiate mécanisée, et qu'il est nécessaire de situer ce problème dans le cadre européen. L'Europe veut-elle en effet retrouver ses capacités d'évaluation ou va-t-elle continuer à se référer aux critères américains ? Un effort doit être fait pour affirmer l'espace francophone et européen dans le monde, notamment en valorisant l'activité des chercheurs et en soutenant l'édition scientifique. A sa suite, M. Decaux a clos

le forum en soulignant d'emblée que le français est et doit rester une « grande langue de communication internationale ». S'il ne s'agit pas de mener une croisade contre l'anglais, il ne faut toutefois pas abandonner le français ; il est urgent d'organiser et de cultiver la valeur heuristique du multilinguisme. Pour défendre notre langue tout en évitant de nous marginaliser, le ministre a annoncé plusieurs mesures :

- le parrainage des organismes publics ne sera plus accordé aux congrès et colloques interdisant le français, et les aides publiques à ces réunions seront refusées ou annulées ;
- la création d'un fonds d'aide à la traduction et à l'interprétation des congrès et colloques placé auprès de l'Agence de coopération culturelle et technique (A.C.C.T.). Ce fonds est d'ores et déjà à la disposition des organisateurs de colloques puisqu'il a été créé lors du Congrès de la francophonie de Dakar, en mai dernier. La France lui a alloué 2 millions de francs en 1989 et lui attribuera la même somme cette année.

Ces mesures devront être menées conjointement avec les ministres de la Culture, de la Recherche, des Affaires étrangères, de l'Education nationale...

- le lancement d'une revue au titre encore provisoire : « Cahiers de la recherche francophone ».

Très rapidement, les ministères de la Recherche et de l'Education doivent tout mettre en oeuvre, avec les grands organismes de recherche, pour que les travaux des chercheurs rédigés en français soient évalués (actuellement seuls les résultats de recherche écrits en anglais font l'objet d'une évaluation).

Enfin, M. Decaux a indiqué que les propositions émises au cours du forum compléteront le rapport que MM. Evin et Curien et lui-même ont commandé au Pr Sournia afin d'étudier les mesures susceptibles de renforcer l'usage du français dans le domaine des sciences de la vie, rapport qui devrait paraître à la Documentation française, dans les mois prochains. Une synthèse de ces propositions sera remise au Premier ministre et M. Decaux fera une communication en Conseil des ministres au printemps prochain.

La synthèse de ce forum : une revue et un ouvrage de synthèse reprendront les principaux thèmes et propositions du colloque : « Science et technologie » consacrera un article de 12 p. dans son édition de mai ; « Quelles langues pour la science ? » paraîtra à l'automne prochain aux Editions La Découverte (prix indicatif : 115 F.)

A L I R E

CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

■ **Delta**, est la lettre de liaison internationale bi-annuelle du Réseau de la communication publique des sciences et des techniques, né à la suite des rencontres internationales de Poitiers en mai 1989 consacrées aux pratiques de communication scientifique publique. Elle propose toute une série d'informations brèves et pratiques sur les sciences et les techniques : annonces de manifestations, stages, parutions de publications, actualités, ... Renseignements : Laboratoire de recherche sur la

communication et l'information scientifique et technique (LAB-CIS), Université de Poitiers, 40, av. du recteur Pineau, 86022 Poitiers cedex.

ETHNOLOGIE

■ **Boire** est le thème du n° 13 de « Terrain, Carnets du patrimoine ethnologique », paru en novembre 1989. 60 F. Pour tout savoir sur la manière de boire le thé, le café, le chocolat, le vin...

■ **Patrimoines en folie**. Cahier n° 5 de la Collection Ethnologie de la France, 1990, 350 p. 125 F. Cet ouvrage présente, sous la direction d'Henri Pierre Jeudy, les

conférences tenues au Collège international de philosophie au cours du séminaire interdisciplinaire consacré au(x) patrimoine(s) en 1988 et 1989. Co-édition Ministère de la Culture et de la Communication (Direction du patrimoine, Mission du patrimoine ethnologique) et Maison des sciences de l'Homme.

La revue « Terrain » et l'ouvrage ci-dessus sont diffusés par le C.I.D., 131, bd St-Michel, 75005 Paris. Tél. : 43.54.47.15.

■ **L'apparence et la crise du paysage** sont les thèmes des n° 2 (104 p.) et 3 (132 p.) de la « Revue Ethnologie française »,

publiés en 1989 et parus en janvier et février 1990. Cette revue de la Société d'ethnologie française est publiée par le Centre d'ethnologie française et le Musée national des arts populaires, 6, av. du Mahatma Gandhi, 75116 Paris. Tél. : 40.67.90.00. Elle est diffusée par Armand Colin, 103, bd St Michel, 75006 Paris. 105 F. le numéro.

ARCHEOLOGIE

Collection « Documents d'archéologie française »
Éditées par la Maison des sciences de l'homme, ces publications

sont diffusées par le C.I.D., 131, bd St-Michel, 75005 Paris. Tél.: 43.54.47.15

■ **Une ferme seigneuriale au XIV^e siècle : la grange du Mont (Chamy, Côte-d'Or)** sous la dir. de Patrice Beck. N° 20, 1989, 144 p. Prix de lancement jusqu'au 31.03.90 : 150 F., puis 170 F.

■ **Les lampes de Montans (Tarn). Une production céramique des I^{er} et II^e siècles ap. J.-C. : modes de fabrication, typologie et chronologie** par Gabrielle Bergès. N° 21, 1989, 128 p. Prix de lancement jusqu'au 31.03.90 : 145 F., puis 165 F.

■ **Les peintures postglaciaires en Provence. Inventaire. Etude chronologique, stylistique et iconographique** par Philippe Hambeau. N° 22, 1989, 124 p. Prix de lancement jusqu'au 31.03.90 : 156 F., puis 176 F.

■ **Mégalithes de Haute Bretagne. Les monuments de la forêt de Broceliande : structures, mobilier et environnement** sous la dir. de Jacques Briard. N° 23, 1989, 136 p. Prix de lancement jusqu'au 31.03.90 : 143 F., puis 163 F.

MUSEE

■ **L'orfèvrerie gothique (XIII^e-début XV^e siècle) au Musée Clu-**

ny, par Elisabeth Taburet-Delahaye. Paris, Ed. de la Réunion des musées nationaux, 1989, 294 p., ill. 450 F.

■ **Horlogerie et instruments de précision du début du XVI^e siècle au milieu du XVII^e siècle.** Musée national de la Renaissance, Château d'Ecouen, par Adolphe Chapiro, Chantal Meslin-Perrier, Anthony Turner avec la participation d'Hervé Oursel. Paris, Ed. de la Réunion des musées nationaux, 1989, 141 p., ill. 350 F.

Ces deux ouvrages sont publiés sur les crédits recherche du ministère de la Culture.

■ **Annuaire des fournisseurs des musées** par la Direction de la programmation et du développement universitaire du ministère de l'Education nationale. Dijon, Office de coopération et d'information muséographiques (OCIM), 1989, 450 F. (ce prix comprend la 1^{ère} mise à jour). Une sélection de 450 fournisseurs de biens et de services. OCIM, 64, rue Vannerie, 21000 Dijon. Tél.: 80.67.85.39. Fax: 80.31.89.37.

LIVRE

■ **Histoire des bibliothèques françaises. T. 2 : les bibliothèques médiévales du VI^e siècle à 1530**, par André Vernet, membre

de l'Institut. Promodis, Ed. du Cercle de la librairie, 1989, 488 p. 250 ill. 750 F.

■ **Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France.** T. LXIV. Ed. du CNRS, 1989, 454 p. 220 F. Publication de la Direction du livre et de la lecture du ministère de la Culture en collaboration avec l'Institut de recherche et d'histoire des textes du C.N.R.S.

PATRIMOINE

■ **La valorisation touristique du patrimoine culturel** est le thème du n° 83 de « Développement culturel », paru en décembre 1989. Les points forts d'une étude effectuée à la demande conjointe des ministères de la Culture et du Tourisme entre juillet et novembre 1988 auprès de 4061 visiteurs sur 13 sites français. Département des études et de la prospective, 2, rue Jean Lantier, 75001 Paris. Tél.: 42.33.99.84.

COMMUNICATION

■ **Dix ans de vidéotex** est le thème qu'a choisi « TIS Réseaux », issu du groupe commun de recherches « Communication » du CNET et du CNRS, pour inaugurer sa nouvelle formule, désormais payante. N° 37, no-

vembre 1989, 145 p. Renseignements: Jean-Pierre Bacot, CNET - Paris A/UST pièce 453 A, 38-40, rue du Général Leclerc, 92131 Issy-les-Moulineaux. Tél.: 45.29.43.12.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

■ **L'enseignement universitaire scientifique dans 52 pays du monde : aspects comparatifs des diplômes.** Paris, ANDES, juin 1988, modifié en juin 1989. 64 p. 95 F. Analyse quantitative et comparative des différents systèmes en vigueur dans ces pays, destinée à participer activement à la réflexion qui s'impose dans le domaine de l'harmonisation des diplômes. ANDES, 16, rue Claude Bernard, 75231 Paris cedex 05. Tél.: 43.37.51.12 (matin).

C.N.R.S.

■ **Rapport annuel 1988 du C.N.R.S.** 1989, 48 p. Un bilan des activités de l'ensemble des départements: travaux de recherche, personnel, budget. C.N.R.S., 15, quai Anatole France, 75700 France. Tél.: 47.53.15.15.

SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES

■ **Guide des répertoires sur la recherche en sciences sociales et humaines.** Ed. du C.N.R.S., 1989, 147 p. 84.40 F. Présente environ 300 répertoires et sources d'information en sciences sociales et humaines. Vente par correspondance: INIST Diffusion, 2, allée du Parc de Brabois, 54514 Vandœuvre-les-Nancy; vente directe: INIST, Unité d'information sur la recherche, 54, bd Raspail 75006 Paris.

VIDEODISQUE

■ **Annuaire du vidéodisque : les disques commercialisés en France.** Titres, descriptifs, matériels de consultation, auteurs, éditeurs, diffusion, prix. A Jour éditeur, 111, rue du Marché-Saint-Honoré, 75001 Paris. Tél.: 42.96.67.22. A paraître fin février. 230 F.

Directeur de la publication: Francis Beck. Rédaction: Isabelle Cabillic. Mission de la recherche et de la technologie, ministère de la Culture, de la Communication, des Grands Travaux et du Bicentenaire, 2, rue Jean Lantier, 75001 Paris. Tél.: (1) 42.33.99.84. Imprimerie du ministère de la Culture. Numéro de commission paritaire: 1290 AD. ISSN 0765-5991.

LABORATOIRE DE RECHERCHE DES MUSEES DE FRANCE ET ECOLE DU LOUVRE

Vingt-quatre monographies scientifiques en 1988-1989

Le Laboratoire de recherche des musées de France (L.R.M.F.) propose, dans le cadre de son programme de formation par la recherche, des sujets de recherche aux étudiants de quatrième année de l'Ecole du Louvre; cette année est consacrée à l'enseignement de la muséologie. Pour la troisième fois, (cf. les numéros 13 de décembre 1987 et 19 de mars 1989) nous vous présentons les 24 monographies réalisées durant l'année universitaire 1988-1989. Six thèmes d'étude ont été retenus pour orienter ces monographies.

Ces documents sont consultables sur rendez-vous, au Centre de documentation du L.R.M.F. Renseignements: L.R.M.F., Mme Leguy, 6, quai des Tuileries, 75001 Paris. Tél.: 42.60.39.26, poste 3222.

■ LRMF et services de restauration, missions et responsabilités respectives

■ Etude scientifique d'une école ou d'un peintre

Les vitraux de la cathédrale de Chartres : campagnes de restauration de 1974 et 1986 - Etude scientifique de l'oeuvre de Claude Monet - Etude de la technique picturale de Puvis de Chavanne à travers quelques oeuvres - Les papiers huilés ou vernis ; applications graphiques et picturales au XIX^e siècle - La technique picturale de Véronèse dans son oeuvre sur toile - Titien - Sculpture polychrome sur pierre et peinture murale au XIII^e siècle en France - Apport des sciences exactes à l'oeuvre de Seurat : approche du style.

■ De l'archéologie de terrain à l'archéologie de musée, étude des objets en laboratoire

Problèmes de conservation des matériels archéologiques lithiques de la fouille au musée - Torques celtiques en or : introduction à l'étude archéométrique - Grès de sangalok à travers les collections publiques françaises - Les moules des âges des métaux en France et dans les îles britanniques - Projet d'analyse des amulettes de Tanis - La céramique de l'île de Chios - Le bleu égyptien dans les collections d'archéologie orientale du Louvre.

■ Présenter et préserver, recherche scientifique et muséologie

Projet d'exposition « Andy Warhol » - Prévention et sécurité dans les musées de France - Présentation muséologique des collections ethnographiques d'art africain et océanien - Le réaménagement des salles du musée de Valenciennes.

■ La recherche scientifique sur les oeuvres d'art et son image dans le public, action de communication

Préfiguration des techniques picturales de quelques maîtres de Barbizon à travers des documents du L.R.M.F., des écrits et des archives - Techniques scientifiques au service de l'oeuvre de Paul Gauguin - Les armes métalliques de la protohistoire : projet de diffusion de la recherche scientifique en archéologie par vidéodisque interactif et jeux éducatifs informatisés.

■ Sciences historiques et sciences exactes, le conservateur et le chercheur de laboratoire

Les départements du Louvre et le L.R.M.F.

